

- ☒ deux lettres de recommandation d'universitaires ou autres experts sur le sujet du manuscrit;
- ☒ une lettre de l'éditeur éventuel indiquant:
  - a) qu'il publiera le manuscrit traduit dans les douze mois suivant l'octroi éventuel d'une bourse du Premier Ministre du Canada pour l'édition, après s'être assuré d'avoir tous les droits nécessaires;
  - b) qu'il reconnaîtra, à un endroit approprié sur livre et dans toute publicité connexe, l'aide reçue en vertu d'une bourse du Premier Ministre du Canada pour l'édition;
  - c) le tirage prévu de l'ouvrage et son prix de vente au détail;
  - d) qu'il remettra gratuitement 5 exemplaires de l'ouvrage publié à l'Ambassade du Canada à Tokyo

#### Note

La bourse se veut une **subvention à l'édition** et ne vise pas les coûts de traduction proprement dits. On peut demander de l'aide financière à cet égard auprès du Conseil des Arts du Canada, 99, rue Metcalfe, Ottawa, Canada, K1P 5V8.

Bien qu'une seule bourse par année peut être accordée dans cette catégorie, de l'aide financière ne dépassant toutefois pas le montant d'une bourse peut, dans certains cas, être offerte pour la publication du manuscrit classé deuxième, sur recommandation du jury de présélection. Le jury peut aussi recommander qu'aucune bourse ne soit offerte, faute de dossiers de qualité acceptable.

### III. MEILLEUR MANUSCRIT RÉSULTANT D'UNE RECHERCHE CONJOINTE

- Montant: 1.5 million yen
- Critères d'admissibilité

Le manuscrit, de la longueur courante d'un livre, doit résulter d'une recherche menée conjointement par des Canadiens et des Japonais dans le domaine des études canadiennes en traitant d'un ou de plusieurs aspects du Canada contemporain ou des ses relations avec le Japon.

- **Soumission des demandes**

Six exemplaires de la demande doit être envoyés à la Division des relations universitaires de l'Ambassade du Canada à Tokyo. Tout dossier de demande doit comprendre:

- ☒ le formulaire ci-joint dûment rempli;
- ☒ un exemplaire du manuscrit en japonais;
- ☒ copie de recensions critiques de l'ouvrage s'il a déjà été publié, au Canada ou ailleurs;
- ☒ le curriculum vitae des auteurs;